

CALENDRIER

2026

COLLECTE DES DÉCHETS

Legé

INFOS COLLECTE

- Aucun sac jaune ne doit être visible sur l'espace public en dehors des veilles et jours de collecte.
- Le ramassage débute à 5h.
- Aucune collecte effectuée à heure fixe.
- Des contrôles sur la qualité du tri peuvent être réalisés.
- Merci de sortir vos sacs et bacs fermés de préférence pleins.
- Conducteurs, merci de rester patients et courtois pendant la collecte.
- Les agents du service peuvent refuser de ramasser une poubelle s'ils jugent que son contenu n'est pas conforme.

Un doute, une question ?

► 02 40 02 21 29

► environnement@ccsudretzatlantique.fr

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
01			1	2	3	4
02	5	6	7	8	9	10
03	12	13	14	15	16	17
04	19	20	21	22	23	24
05	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
05						1
06	2	3	4	5	6	7
07	9	10	11	12	13	14
08	16	17	18	19	20	21
09	23	24	25	26	27	28

MARS

L	M	M	J	V	S	D
09						1
10	2	3	4	5	6	7
11	9	10	11	12	13	14
12	16	17	18	19	20	21
13	23	24	25	26	27	28
14	30	31				

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
14						1
15	6	7	8	9	10	11
16	13	14	15	16	17	18
17	20	21	22	23	24	25
18	27	28	29	30	31	

MAI

L	M	M	J	V	S	D
18			1	2	3	
19	4	5	6	7	8	9
20	11	12	13	14	15	16
21	18	19	20	21	22	23
22	25	26	27	28	29	31

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
23	1	2	3	4	5	6
24	8	9	10	11	12	13
25	15	16	17	18	19	20
26	22	23	24	25	26	27
27	29	30				

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
27			1	2	3	4
28	6	7	8	9	10	11
29	13	14	15	16	17	18
30	20	21	22	23	24	25
31	27	28	29	30	31	

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
31						1
32	3	4	5	6	7	8
33	10	11	12	13	14	15
34	17	18	19	20	21	22
35	24	25	26	27	28	29
36	31					

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
36	1	2	3	4	5	6
37	7	8	9	10	11	12
38	14	15	16	17	18	19
39	21	22	23	24	25	26
40	28	29	30			

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
40			1	2	3	4
41	5	6	7	8	9	10
42	12	13	14	15	16	17
43	19	20	21	22	23	24
44	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
44						1
45	2	3	4	5	6	7
46	9	10	11	12	13	14
47	16	17	18	19	20	21
48	23	24	25	26	27	28
49	30					

DÉCEMBRE

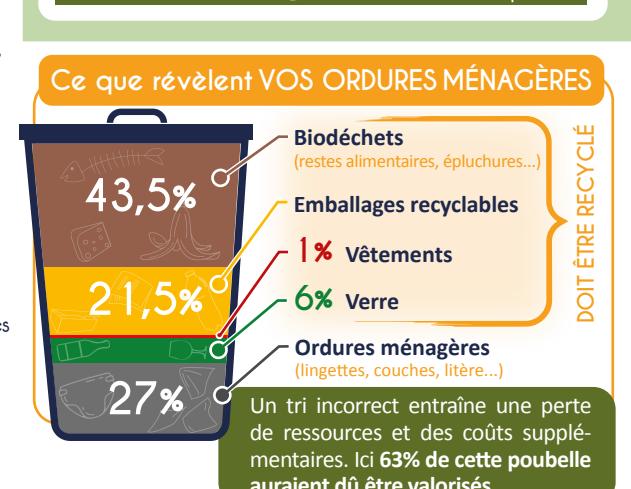
L	M	M	J	V	S	D
49	1	2	3	4	5	6
50	7	8	9	10	11	12
51	14	15	16	17	18	19
52	21	22	23	24	25	26
01	28	29	30	31		

TOUTE NOTRE ACTU

f Sud Retz Atlantique Communauté
www.sud-retz-atlantique.fr

DÉPÔTS SAUVAGES

C'est interdit... et ça coûte cher à la collectivité !
 Possible d'amende allant jusqu'à 1500 €



LES BIODÉCHETS

Un •

BIODÉCHET qu'est-ce que c'est ?

Un biodéchet est un déchet d'origine naturelle qui peut se décomposer et être recyclé par des processus biologiques, comme le compostage ou la méthanisation. Il comprend principalement les restes de nourriture (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, etc.) et les petits déchets de jardin (feuilles, tontes de gazon, branches).

• Les solutions

- 1 - Le compostage : Subvention composteurs bois (*formulaire en ligne*),
- 2 - Les animaux (poules...)
- 3 - La collecte des biodéchets.



● Pourquoi trier ses BIODÉCHETS ?

- pour les valoriser en engrais pour les agriculteurs et en biogaz
- pour réduire ses ordures ménagères
- pour respecter la loi AGEC (*fixant l'objectif de « zéro emballage plastique à usage unique » d'ici 2040*)
- pour réduire le bilan carbone



Retrouvez toutes nos infos
+ la liste des points de collecte
sur www.sud-retz-atlantique.fr

Bien penser ses déchets RÉDUIRE • RÉEMPLOYER • RECYCLER



COLLECTE et TRI

Toutes les infos collectes,
demandes de bacs et consignes de tri sur
www.sud-retz-atlantique.fr



EMBALLAGES RECYCLABLES

NE PAS EMBOÎTER

► Ne déposer aucun déchet au pied des colonnes de tri.
► Les gros cartons doivent être déposés en déchèterie.



► Accès sur présentation de votre **Pass' déchèteries** !

► Particuliers : 15 accès gratuits par an,
5 € par passage supplémentaire

► Professionnels : Dépot payant selon type de déchets et le volume



Offrez une seconde vie à tous vos textiles
linges de maison et chaussures.
Ils peuvent être rapportés pour être
valorisés, quel que soit leur état, même
abîmés.

Pour plus d'information sur les lieux de dépôt près de chez vous : www.refashion.fr/citoyen

LES DÉCHÈTERIES

LEGÉ

Lieu-dit La Tournerie
Lundi, mercredi et vendredi : 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h

MACHECOUL-SAINT-MÊME

ZI de la Seiglerie 1 • Rue Pierre et Marie Curie

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h à 12h30 / 14h à 18h

Mardi : 9h à 12h30

SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Rue de la Colombe

Lundi et vendredi : 13h30 à 17h30

Mercredi et samedi : 9h à 12h

- L'accès au site cesse, 10 min avant la fermeture
- Les horaires d'ouverture peuvent être adaptées lors des périodes de forte chaleur.
- Dépot limité à 2m³ par passage
- Merci de prévenir à l'avance en cas d'apports volumineux.

Retrouvez la liste complète
des déchets acceptés sur
www.sud-retz-atlantique.fr